

Allocution prononcée par Christian Vaquin, président du Mouvement autonomiste jurassien (RJ-UJ), député, à l'occasion de la réception officielle de la 62^e Fête du peuple jurassien, samedi 12 septembre 2009, à l'Hôtel de Ville de Delémont

Mesdames et Messieurs les invités,
Chers amis jurassiens,

Voilà 30 ans, la Fête du peuple jurassien se déroulait pour la première fois dans une capitale: celle de l'Etat jurassien.

Trois décennies d'exercice du pouvoir cantonal offrent le recul nécessaire pour mesurer quel a été le poids et surtout quelles ont été les incidences de la souveraineté acquise de si haute lutte, grâce à l'engagement de milliers de militants. Hommage et gratitude leur soient ici rendues.

Comparer l'état du Jura-Nord du début des années 70 à la République et Canton du Jura d'aujourd'hui vaut toutes les démonstrations. Grâce à l'effort considérable de rattrapage engagé pour combler les déficits d'investissement bernois – efforts qui soit dit en passant expliquent en partie la fiscalité actuelle – le décollage a eu lieu. Que l'on songe, par exemple, au développement économique et démographique, à la promotion de Delémont et de sa couronne au rang d'agglomération, à la connexion toute proche au réseau ferroviaire européen à grande vitesse, à l'intensification des liens avec la cité rhénane, garante d'un accès à des marchés prometteurs, et encore au raccordement au réseau autoroutier suisse. Peut-être l'un des apports les plus importants découlant de l'accession au rang de canton.

Accaparés par la servitude des contingences quotidiennes, nous ne mesurons pas assez la réelle métamorphose qu'a connue le Jura septentrional.

Quant aux performances financières du nouvel Etat, elles sont remarquables et démentent un préjugé entretenu par les négativistes de service. Denis Roy, ancien chef du service des finances du canton de Genève, vient de se livrer à une analyse détaillée portant sur ces 20 dernières années. Reposant sur les statistiques comparatives livrées par l'administration fédérale des finances, le canton du Jura s'y distingue, tant en ce qui concerne le niveau des prestations servies à la population, supérieures à la moyenne suisse, que le niveau de la dette par habitant, qui est contenu à un niveau raisonnable. L'analyse de M. Roy sera publiée in extenso dans une prochaine édition du *Jura Libre*.

Par comparaison, la situation du Jura-Sud fait pâle figure. Privés de réels pouvoirs décisionnels et financiers, nos districts méridionaux sont livrés pieds et poings liés au bon vouloir des autorités de l'Ancien canton. La défense des intérêts de sa population en pâtit grandement. A titre d'exemple, le Gouvernement jurassien vient de déposer une demande de prolongation de la durée d'indemnisation des chômeurs auprès des instances fédérales. Dans le Jura-Sud, pourtant logé à la même enseigne, il a fallu qu'un député autonomiste alerte le Conseil exécutif par voie de motion, qui, aujourd'hui, n'a pas encore été traitée par le parlement et qui se heurte d'ores et déjà à une fin de non-recevoir de la part de l'administration cantonale! On pourrait également citer l'exemple de la justice des mineurs: la majorité alémanique a imposé son modèle, coupant le Jura-Sud du reste de la Romandie. Tout ceci devrait dessiller les yeux: l'avenir du Jura-Sud se situe hors du canton de Berne. Il en va de son développement économique et social.

Ça et là, il est de bon ton de se livrer à de savants distinguos entre l'ancienne Question jurassienne et une pseudo *néo* Question jurassienne. Traduisez: l'ancienne, forcément

ringarde: celle des militants. Et la *néo*: celle des prestidigitateurs de concepts fumeux, reposant le plus souvent sur du sable ou sur des incantations censées provoquer des chocs psychologiques aussi virtuels qu'hypothétiques.

Au-delà de cette écume, le Mouvement autonomiste jurassien s'en tient aux faits et à l'essentiel.

Comment aller de l'avant?

L'Assemblée interjurassienne a livré ses conclusions. Parmi les solutions qu'elle préconise: celle de la création d'un nouveau canton à six communes. Cette option est étayée par une étude financière menée par l'université de Neuchâtel, sous la houlette du professeur Jeanrenaud.

Dans l'immédiat, il y a lieu d'aller au bout du processus engagé: le résultat de l'étude de l'Assemblée interjurassienne doit être diffusé largement et faire l'objet d'un débat public démocratique et ouvert. Nouveau canton ou statu quo? Ce débat serait suivi d'un vote.

Ce scénario est contrarié par l'attitude psychorigide des autorités du canton de Berne. Dans le canton du Jura, on ne mesure pas à quel point l'inertie prévaut sur les bords de l'Aar, lorsqu'il s'agit de débattre de l'avenir institutionnel du Jura-Sud. Ainsi, il y a dix jours, au terme d'un débat arrangé de toutes pièces, dans le plus pur style de l'époque des Martignoni et des Bauder, groupes de gauche et de droite confondus ont crié à l'utopie lorsque la perspective de la création d'un nouveau canton a été formulée. La classe politique s'est rangée comme un seul homme derrière le gouvernement: « *Touche pas à mes frontières!* » Si, sur le fond, cette prise de position ne surprend pas, sur la forme, on aurait pu penser que l'actuelle majorité rose-verte du gouvernement aurait porté une oreille plus attentive aux questions de minorité! En la matière, UDC-PBD-PLR et PS-Verts = même combat!

Tout comme le Conseil exécutif s'était attaché à empêcher toute discussion sur le rapport Widmer, il tentera par tous les moyens de réserver au travail de l'AIJ le même sort, multipliant les embûches pour tuer dans l'œuf tout échange entre Jurassiens, mettant au passage en péril le dialogue interjurassien. Son seul credo: le statu quo+ prétendument évolutif, en réalité synonyme de bétonnage de l'état de sujétion actuel.

Les autorités jurassiennes ne sont pas démunies. Elles ont des atouts en main, notamment la loi "Un seul Jura" dont l'application sera décidée au moment le plus opportun. Nous comptons sur le gouvernement et le parlement et leur exprimons notre soutien.

En cas de blocage, il appartiendra à la Confédération de rappeler le canton de Berne à l'ordre. En reniant sa signature, il a voulu discréditer l'action de l'Assemblée interjurassienne qu'il avait pourtant portée au pinacle pendant 15 années! L'attitude bernoise porte gravement atteinte à l'AIJ et justifie pleinement une intervention fédérale. A défaut, ce blocage se traduira par le recours à des solutions partielles, communales ou régionales. Qu'on se le tienne pour dit!

En ces moments politiques délicats, le Mouvement autonomiste jurassien (RJ-UJ) en appelle à l'unité et à la cohérence de l'action des Jurassiens. D'elles dépendront nos succès futurs, d'elles dépendra la réunification, seule voie durable pour résoudre définitivement la Question jurassienne.

Vive le Jura libre et uni!